

ECHOS DANS LA BASTIDE



Décembre 2014



Mairie de Monclar

Place de la Mairie

47380 Monclar

 *05 53 41 80 98*

 *05 53 41 83 07*

monclar.mairie@wanadoo.fr

BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin réalisé par :

*Lorenzato Pierre, Decourty Thomas
Bouissière Dominique, Marrault Nathalie
Labit Marie, Caro-Hernandez Magalie*



Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>		1
<i>Point sur les Conseils Municipaux</i>		2
<i>Etat civil</i>		14
<i>Livret d'informations et Travaux</i>		15
<i>Nouvelle réforme scolaire</i>		16
<i>Marché de Producteurs de Pays</i>		17
<i>Epicerie L'Alizée</i>		18
<i>Fromagerie de Parrouty</i>		19
<i>Messe de Noël</i>		20
<i>Assistante Maternelle</i>		20
<i>Bibliothèque</i>		21
<i>Foyer du Mont-Clair</i>		23
<i>Agri'écoute</i>		24
<i>Du côté des associations</i>	<i>ADRA</i>	25
	<i>Société de Chasse Communale</i>	26
	<i>Parents d'élèves</i>	27
	<i>Clin d'œil</i>	28
	<i>Don du sang</i>	28
	<i>UNA</i>	30
	<i>Tennis club monts et vallée</i>	31
	<i>Monclar 2000</i>	32
	<i>Anciens Combattants</i>	34
	<i>Club de Modélisme Monclarais</i>	35
	<i>Judo-Club</i>	36
	<i>Comité des Fêtes</i>	37
	<i>Les Baladins</i>	38
	<i>Les Amis de Prélats</i>	39
<i>Un brin d'humour</i>		40
<i>Vœux 2015</i>		



Le Mot du Maire

Avec l'obtention de la DETR, subvention de l'état, ainsi que l'obtention de la subvention départementale dans le cadre des Bastides, village de caractère et plus beaux villages de France, la commune finalise son plan de financement sur la première tranche et la deuxième tranche du projet d'aménagement de Bourg.

Au printemps 2015, les travaux devraient débiter sur la rue du 11 novembre, de l'école jusqu'à la place du 8 Mai, ceci après choix des matériaux, concertation avec les riverains, et appel d'offres.

Les élus ont donné une priorité à ce projet de rénovation nécessaire à :

- l'amélioration de notre cadre de vie,
- la dynamique de nos commerces,
- l'incitation aux particuliers à la rénovation.

L'installation de nouveaux habitants est aussi en équation avec ce projet. Ces personnes qui ont choisi de vivre Monclar sont toujours les bienvenues ; elles contribuent à la vie de notre village.

En 2014, deux nouvelles installations commerciales sur la place du village ont vu le jour ; une boulangerie, et une reprise d'un commerce.

Nous avons la chance à Monclar d'avoir des jeunes qui croient au devenir de notre village, et qui « osent l'entreprise ». Sachons apprécier ces services de proximité qui demandent un comportement solidaire de tous les Monclarais pour assurer leur réussite et leur survie.

Chacun doit s'interroger sur son comportement pour ne pas faire partie un jour des nostalgiques du passé.

En cette période difficile sur le plan économique, où les aides aux collectivités locales diminuent, où les charges et les besoins augmentent, vos élus feront des choix pour demain, avec le souci permanent de garder une fiscalité modérée.

2015 donnera, j'espère aux Monclarais, l'optimisme engendré par un environnement en mutation. Trois chantiers se dessinent : la rénovation du bourg, la rénovation du foyer Bellevue, et le projet de restructuration et d'agrandissement au foyer Mont Clair.

Notre communauté de communes Lot et Tolzac accompagne nos actions comme par exemple le soutien à la rénovation de l'habitat.

Vous pourrez lire dans son prochain journal toutes les projets menés sur notre territoire.

L'action de la mairie resterait vaine sans la participation de tous les volontaires qui agissent dans les associations pour la vie du village.

Gérard STUUK



Faisons un point sur les conseils municipaux

Lors des conseils municipaux des 21 mai 2014, 03 juillet 2014, 04 septembre 2014 et 28 octobre 2014 de nombreux sujets ont été abordés, voici quelques extraits :

Projet d'Aménagement de Bourg :

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs HEN, LAIZÉ et ROUZAUD, Architectes qui présentent à l'assemblée un diaporama du projet d'Aménagement de bourg afin que les nouveaux élus prennent connaissance de ce projet et puissent se prononcer sur ce dernier .

Monsieur le Maire rappelle comment est née l'idée du projet d'aménagement de bourg. La rue du 11 Novembre 1918, voie départementale, doit depuis plusieurs années être refaite vu son mauvais état. Les deux dernières municipalités ont refusé une réfection de la chaussée par un apport supplémentaire de matériaux qui aurait rehaussé encore la chaussée qui est déjà d'un niveau plus élevé que les trottoirs. D'autre part pour engager une réfection en rétablissant des niveaux corrects, il est nécessaire de tenir compte des différents réseaux (électrique, eau, assainissement...) et des rues ou ruelles adjacentes d'où l'idée d'un projet d'ensemble.

Le but de l'aménagement du bourg serait :

- x d'inciter à la réhabilitation des immeubles avec la venue de nouveaux habitants, d'où incidence sur les commerces et sur la vie du village,
- x rendre le village plus attractif,
- x éviter des éboulements...

Monsieur le Maire rappelle également que les aides financières du Conseil Général, les Amendes de Police et la dotation de l'Etat « Réserve Parlementaire » sont obtenues ; la D.E.T.R est toujours en attente.

Le débat s'instaure, chaque élu s'exprime et à l'unanimité des membres présents il est décidé que le projet doit-être engagé dans sa globalité en 3 tranches : de l'école à la Place du 08 Mai 1945, de la Place du 08 Mai 1945 à l'entrée de la Place de la Mairie et la Place de la Mairie.

(extrait du 21 mai 2014)



M. le Maire informe le conseil municipal de l'obtention de la subvention de l'État (DETR). Le montant sollicité de 100 000 € a été obtenu dans sa totalité aussi la 1^{ère} tranche va pouvoir être lancée. M. le Maire informe que M. HEN viendra en Mairie le 14 novembre prochain expliquer le déroulement de l'opération (choix des matériaux, contacts avec les riverains, etc...). Assisteront également à la réunion M. LAIZE et M. ROUZAUD, architectes, les services du Conseil Général, du CAUE ainsi que M. l'Architecte des Bâtiments de France.

M. STUYK explique que le choix des matériaux est important pour l'esthétique mais également pour la maîtrise des coûts. La partie chaussée est prise en charge par le Département qui s'est engagé pour un montant (évalué pour une réfection classique) par m² de voirie, tout dépassement sera à la charge de la collectivité.

M. STUYK fait part à l'assemblée qu'il a contacté le Crédit Agricole pour avoir des propositions de financement, celles-ci ne sont pas arrivées à ce jour. Cependant M. STUYK soumet l'idée qu'il faudrait un prêt à long terme, un prêt relais en attendant le versement des subventions et un prêt relais en attendant le remboursement de la TVA.

(extrait du 28 octobre 2014)

Salle de sieste école :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'après discussion en conseil d'école, il a été estimé nécessaire qu'un agrandissement d'une superficie d'environ 30 m² soit réalisé à l'école, pour y recevoir un dortoir supplémentaire. Cette extension serait attenante à la classe de Mme HUBERT.

Monsieur le Maire propose que ces travaux soient effectués par les employés communaux à part peut-être les travaux de charpente et de finition. Monsieur HEN, architecte a réalisé le permis de construire qui sera déposé si le conseil municipal dans ladite séance valide ce projet. Cette salle pourrait être utilisable fin 2014, début 2015.

Après débat, le conseil municipal émet un avis favorable à cet agrandissement.

(extrait du 21 mai 2014)

Mme MARRAUD fait le compte rendu de la commission accessibilité à laquelle a été soumis le permis de construire de la salle de sieste. Elle explique qu'il doit être apporté une modification à la demande de permis de construire : le couloir prévu n'est pas assez large, la réglementation étant de 1.40 m et celui-ci sera accepté.



M. STUYK informe donc que les travaux vont être engagés. Pour la partie chauffage, menuiseries, les devis sont en cours d'élaboration ; M. STUYK propose à l'assemblée de déléguer à la commission des travaux ou/et la commission école le choix des devis : Proposition validée par le conseil municipal.
(extrait du 03 juillet 2014)

M. le Maire informe que durant les deux mois d'été, les fondations et la chape ont été coulées ; les travaux reprendront semaine 38 avec la construction des murs. M. le Maire donne le montant des dépenses engagées à ce jour (location mini pelle, béton, matériaux) qui s'élève à 4 447,99 €.

Les menuiseries (fourniture et pose de menuiserie PVC + volets roulants) sont commandées auprès de l'entreprise BOUCHARÉL pour un montant de 4 603,37 €.

Concernant la partie électricité/chauffage, un devis a été demandé à M. SAVIO, le montant s'élève à 4 784,23 €. Pour le chauffage, des panneaux rayonnants sont proposés.

Le conseil municipal souhaite qu'un devis pour une climatisation réversible soit établi et ce sur la globalité du bâtiment, à savoir la classe actuelle et l'agrandissement en cours (salle de sieste).

D'autre part, le conseil municipal pense qu'il serait intéressant de faire établir un devis par un autre artisan.

Le nécessaire sera fait cependant M. le Maire estime que pour des travaux de cette taille, il est toujours préférable de travailler avec un artisan local, M. SAVIO est régulièrement sollicité pour des pannes ou des conseils ; il prête souvent à la collectivité du matériel électrique pour les festivités.

M. le Maire se charge de recontacter M. SAVIO pour une proposition sur une climatisation réversible.

(extrait du 04 septembre 2014)

M. le Maire informe sur l'état d'avancement de la salle de sieste : L'entreprise LEFORT-LISSANDRES est intervenue pour la pose des panneaux sandwich en collaboration avec les employés communaux et a réalisé les travaux de zinguerie ; M. SAVIO, électricien et l'entreprise BOUCHARÉL pour la pose des menuiseries interviendront semaine 46.

(extrait du 28 octobre 2014)



Semaine d'école de 4.5 jours :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la mise en place de la semaine à 4.5 jours représente un coût d'environ 200 € par enfant. La commune peut bénéficier d'une première dotation de l'état de 50 € et de 40 € supplémentaire si la Commune est éligible à la DSR Cible (ce qui est le cas pour Monclar). D'autre part si l'accueil périscolaire est déclaré à la DDJS (accueil agréé avec personnel qualifié) la CAF verse une PSD (Prestation Spécifique Ordinaire) de 0.34 € par heure et par enfant. Si cette option est validée, une convention devra être passée avec l'Amicale Laïque de Casseneuil. M. CHERCHARI, Directeur, va faire une proposition financière.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame CANDALOT, qui a participé en tant que représentante élue des Parents d'Elèves au Comité de Pilotage de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires organisé par la Commission « enfance, jeunesse, culture, sport et scolaire » de la Communauté de Communes Lot et Tolzac. Madame CANDALOT explique comment est envisagé le déroulement et l'organisation de la semaine à 4.5 jour : Début des cours 8h45, fin des cours 15h30, mise en place d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) à raison de 2 fois demi-heure et éventuellement de TAP (Temps d'activités Périscolaire)...

(extrait du 21 mai 2014)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'après plusieurs échanges d'une part entre les 2 communes Monclar - Saint Etienne puis avec la Communauté de Communes Lot et Tolzac, le planning des horaires a été établi, les TAP ne seront pas mis en place pour cette année scolaire 2014/2015. Il a été décidé par les élus communautaires d'acquiescer 7 malles pédagogiques (coût 7 000 € payé par la CC Lot & Tolzac) qui vont tourner sur les différentes communes de la communauté et qui seront gérées avec le personnel communal en place.

Monsieur le Maire rappelle également sa demande à M. CHERCHARI à savoir la gestion du périscolaire par l'Amicale Laïque de Casseneuil. Alexandra COTE, adjointe de l'accueil de loisirs du centre Lot & Tolzac, interviendrait dès 15h30 avec le personnel communal, les TRD (temps récréatifs organisés) seraient mis en place et devraient évoluer en TAP (temps d'activités périscolaire).

Une convention est en cours de préparation avec l'Amicale Laïque de Casseneuil. Pour la prestation susdite, les frais de personnel évalués à 13 000 € sont à la charge de l'association, en contrepartie la commune de Monclar devra verser 11 800 € de subvention à l'association de Casseneuil. Les charges en moins pour la Commune (goûters) et les subventions ou aides qu'elle va percevoir (PSD et aides TRO) équilibrerait cette nouvelle dépense.



Après débat, le conseil municipal émet un avis favorable pour que l'accueil périscolaire soit géré par l'Amicale Laïque de Casseneuil ; la mise en pratique sera à ajuster au cours des premières semaines d'école. Le conseil municipal donne mandat à M. le Maire pour finaliser la convention avec l'Amicale Laïque de Casseneuil.

(extrait du 03 juillet 2014)

M. le Maire informe l'assemblée que la distribution des mallettes pédagogiques se fera le 5 septembre. Il rappelle également l'avantage pour la Commune de Monclar de posséder des locaux adaptés et d'avoir le Centre de Loisirs à proximité.

L'école ayant repris que depuis 2 jours, le nombre d'enfants inscrits au centre est aléatoire, certains parents étant encore indécis. Par conséquent, la convention avec l'amicale laïque de Casseneuil n'est pas encore signée. Alexandra COTE a débuté ses interventions à l'accueil périscolaire ; la durée ou la fréquence de celles-ci seront ajustées en fonction de la demande.

M. BDUISSIERE suggère que lorsque M. CHERCHARI aura le retour assez concret de la mise en place de cette réforme des rythmes scolaires une réunion soit organisée avec les représentants des parents d'élèves.

Pour information, M. le Maire explique que la commune de Saint Etienne de Fougères a décidé d'effectuer les transports entre l'école de Saint Etienne et le centre de loisirs de Fongrave moyennant une participation financière de 1 € par mercredi et par enfant si fréquentation régulière et de 2 € par mercredi et par enfant si occasionnel.

M. le Maire demande au conseil municipal si la commune de Monclar doit s'inspirer ou pas de cette décision pour les transports de l'école de Monclar au centre de loisirs de Monclar. Après débat, le conseil municipal estime qu'il serait malvenu de facturer la navette de l'école au centre alors qu'elle est gratuite entre les 2 écoles.

(extrait du 04 septembre 2014)

Tarifs Cantine, Garderie :

M. le Maire expose qu'il aurait lieu de revoir pour la rentrée scolaire 2014 les tarifs de la cantine et de la garderie.

Cantine :

M. le Maire rappelle le tarif des repas servis à la cantine pour l'année scolaire écoulée : repas enfant : 2,20 €, repas adulte : 4,25 €



Compte tenu de la hausse des dépenses en alimentation, M. le Maire propose une augmentation de 0,10€, (identique à Saint Etienne).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide pour l'année scolaire 2014/2015 de fixer le prix des repas comme suit :

Repas enfant : 2,30 €.

Repas adulte : 4,35 €.

Accueil périscolaire :

M. le Maire rappelle les tarifs actuels,

	Quotient familial < 657 €	Quotient familial > 657 €
1 enfant	11,00 €	13,00 €
2 enfants	18,80 €	20,80 €
3 enfants et plus	24,00 €	26,00 €

et propose d'appliquer une augmentation de 0,10 € pour 1 enfant et de 0,20 € pour 2, 3 et + enfants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide à compter de la rentrée scolaire 2014 d'appliquer les tarifs ci-dessous.

	Quotient familial < 695 €	Quotient familial > 695 €
1 enfant	11,10 €	13,10 €
2 enfants	19,00 €	21,00 €
3 enfants et plus	24,20 €	26,20 €

(extrait du 03 juillet 2014)

M. le Maire fait part à l'assemblée de la demande d'une famille qui souhaiterait un tarif de la cantine moindre ou dégressif pour les familles nombreuses. Il rappelle le tarif pour l'année scolaire 2014/2015 qui est de 2,30 €. Le conseil municipal ne donne pas une suite favorable à la requête.

(extrait du 04 septembre 2014)

Subvention Judo Club :

M. le Maire fait part à l'assemblée de la demande du Judo Club Monclerçais qui sollicite de la Commune une aide financière pour l'achat de 79 tatamis.

Mme MARRAULD expose que le coût de cet achat s'élève à 8 058 € TTC. Le Judo Club bénéficie de subventions du Conseil général (3 825 €), du Club de Gymnastique (2 000 €) et du Crédit Agricole (500 €) donc le montant total s'élève à 6 325€, aussi reste à la charge du Judo Club la somme de 1 733€.



Mr le Maire propose de verser la totalité de la somme restant à la charge du Judo Club.

Le conseil municipal, à l'unanimité accorde une subvention exceptionnelle au Judo Club Monclarais d'un montant de 1 733 €.

(extrait du 03 juillet 2014)

Chemins communaux :

M. CAGNATI fait part à l'assemblée que la commission voirie a fait le tour des chemins communaux et remet à chaque conseiller un tableau où sont énumérés les chemins prioritaires à une réfection ainsi que le coût de celle-ci. Un membre de la commission prend la parole pour expliquer que le montant de 13 000 € alloués pour 15 kms de chemins est très insuffisant. La somme est conséquente mais ne permet pas une réfection totale des chemins et de toute façon des fonds publics ne peuvent pas servir qu'à une personne. Aussi, il propose qu'un recensement des chemins desservant qu'une propriété soit effectué afin de pouvoir en estimer le kilométrage et soumettre de soit restituer les chemins à usage personnel, soit moindre entretien, voire néant de la part de la collectivité.

(extrait du 03 juillet 2014)

M. CAGNATI remet à l'assemblée un tableau expliquant comment pourrait être répartie la somme de 13 000 € allouée à la réfection des chemins. Il explique que la commission voirie avait estimé pouvoir faire quelques travaux sur une vingtaine de chemins or par rapport aux devis établis par la CC Lot & Tolzac, il s'avère que 8 seulement pourraient être traités. La commission n'étant pas d'accord avec la quantité des matériaux apportée sur certains chemins ou sur la façon de traiter, M. JUGIE se propose de rencontrer M. PONSOLLE, responsable des chemins à la CC Lot & Tolzac afin de négocier les devis présentés.

(extrait du 04 septembre 2014)

Demande de subvention :

Club de Modelisme Monclarais :

M. le Maire fait part à l'assemblée de la création d'une nouvelle association sur la Commune de Monclar : Club de Modelisme Monclarais qui sollicite une aide financière pour aider au lancement de leur association.

M. le Maire explique qu'un terrain est déjà mis à disposition à titre gratuit. Après débat le conseil municipal accorde une subvention d'un montant de 100 € pour l'année 2014.



Subvention tennis :

M. BOUSSIÈRE explique que l'association Tennis Club Monts et Vallée voit son nombre d'adhérents augmenter d'où besoin d'heures de cours supplémentaires et par conséquent de financement. Il semblerait également que depuis la construction du Club House par la Commune dans les années 90, le club de Tennis n'ait plus bénéficié de subvention. Après débat, le conseil municipal vote une subvention de 200 € pour aider au fonctionnement.

(extrait du 03 juillet 2014)

Opération façade (prolongement durée) :

M. le Maire rappelle l'action en faveur de la rénovation des façades prévue dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat afin d'inciter à la mise en valeur du patrimoine privé pour assurer le maintien de l'activité en centre-bourg.

Le règlement d'intervention a été adopté par le conseil municipal pour une durée de 2 ans, en 2012 afin de préciser le dispositif et les modalités d'intervention sur la commune de Monclar.

Vu l'arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet de Lot et Garonne fixant la liste des communes autorisées à imposer le ravalement de façade, en date du 24 juillet 2012, l'opération façade sur la communauté des communes Lot et Tolzac prend fin le 24 juillet 2014.

M. le Maire indique que les objectifs en terme de façade réhabilitée ne sont pas atteints et précise que l'enveloppe budgétaire pour cette opération n'est pas consommée.

Il propose donc au conseil municipal de poursuivre l'opération pour une durée de 1 an.

Le conseil municipal décide de prolonger jusqu'au 24 juillet 2015 le règlement d'intervention pour la campagne de ravalement des façades.

(extrait du 04 septembre 2014)

Travaux Foyer Bellevue :

La commune ayant inscrit une subvention d'équilibre au budget 2014 en faveur du CCAS, M. le Maire explique qu'il se doit d'informer le conseil municipal de l'évolution du Foyer Bellevue ; il fait le compte rendu de la réunion du 29 août dernier avec le bureau du CCAS et les responsables d'Habitatys.

M. le Maire expose que la CARSAT Aquitaine a lancé un appel à projet national qui vise à apporter un appui financier aux logements-foyers nécessitant des travaux de réhabilitation, de modernisation, de mise aux normes, etc...ayant comme objectif l'amélioration du cadre de vie des résidents. Habitatys a répondu à l'appel à projet et a sollicité une aide de 144 455 € pour des travaux de Menuiserie PVC, Plâtrerie - Carrelage, Electricité, Plomberie - Sanitaire, Peinture, ascenseur dont le montant s'élève à 319 818,22 € + celui des honoraires à 41 320 €.



Le plan de financement est prévu comme suit :

Aide CARSAT	144 455 €
Subvention Département	49 920 €
Prêt CDC	150 000 € sur 25 ans
Fonds Propres d'Habitatlys	16 763 €

L'engagement de ces travaux aura bien entendu une incidence à la hausse sur la redevance de gestion annuelle payée par le CCAS ainsi que sur le montant des loyers.

D'autre part concernant la demande de réduction de la redevance de gestion au motif de l'insuffisance du débit d'eau dans 3 studios, HABITALYS versera une indemnisation de 2 557 €.

M. le Maire informe également qu'à la demande du CCAS, vu les difficultés pour pérenniser la structure initialement prévu pour l'accueil des personnes âgées, le conseil général de Lot-et-Garonne a donné son autorisation pour l'accueil d'un nouveau public, sans limite d'âge, en difficulté sociale. Cette autorisation est donnée dans la limite de 30% de la capacité de l'établissement.

Le conseil municipal approuve les décisions prises par le bureau du CCAS.

(extrait du 04 septembre 2014)

Aire de covoiturage :

M. le Maire fait part à l'assemblée que le Département matérialise des aires de covoiturage et qu'il y a lieu de déterminer un site sur le territoire de la Commune. Après plusieurs propositions, le site retenu est à l'entrée du parking de la salle du Magre.

(extrait du 04 septembre 2014)

Exposé sur la chasse communale par M. BORTOLINI :

M. BORTOLINI, Président de la Société de Chasse Communale, invité par M. le Maire assistait également à la réunion pour expliquer la situation de ladite société.

M. BORTOLINI explique que la société de chasse communale existe depuis 1960, qu'elle accueille toutes les personnes qui le souhaitent. Il explique la différence entre une société de chasse communale et une société de chasse privée.

La société de chasse communale organise des battues pour la régulation des prédateurs et la satisfaction des agriculteurs.

Les battues ont un coût important, estimé entre 1 200 € et 1 500 € (cotisations, achat de colliers, frais de restauration...). La subvention versée par la commune de Monclar est de 150 €/an, bien inférieure à celle perçue par d'autres sociétés.



Depuis 5 ans, la société de chasse sollicite un local pour y déposer et dépecer le gibier. Actuellement tout ceci se fait à son domicile, avec les frais d'eau et d'électricité qui lui incombent, ce n'est pas une situation gérable dans le temps.

La société de chasse de Monclar est rattachée à celles de Coulx et St Etienne de Fougères.

M. BORTOLINI rappelle qu'il a remis un devis d'un montant de 13 000 € (sans compter la main d'œuvre : les chasseurs proposent leur bénévolat) pour l'aménagement d'un local chasse sans réponse à ce jour.

L'exposé achevé, M. BORTOLINI quitte la séance.

Le conseil municipal souhaite connaître les moyens mis à disposition par les communes environnantes (voire par celles de l'intercommunalité) pour les sociétés de chasse.

(extrait du 28 octobre 2014)

Constitution Commission révision listes électorales :

M. le Maire explique qu'il y a lieu de constituer la commission de révision des listes électorales suite au renouvellement des conseils municipaux en mars dernier.

Elle est constituée comme suit :

CAND-HERNANDEZ Magalie

CATHERINE Martine

DECOURTY Thomas

LABIT Marie-Paule

Informations diverses :

Courrier Mme LAHJOUAJ :

M. le Maire donne lecture d'un courrier de Mme LAHJOUAJ qui souhaiterait acquérir la parcelle rue du Fairail devant sa maison numérotée 1 rue Pisse-Crabe. Le conseil municipal souhaiterait conserver le domaine public tel quel mais demande à la commission des travaux de se rendre sur le terrain ; la décision sera prise lors d'une prochaine séance du conseil.

(extrait du 04 septembre 2014)

La commission des travaux s'est rendue sur les lieux et valide le souhait du conseil municipal émis dans sa dernière séance à savoir pas de cession d'une partie du domaine public afin de conserver la continuité de l'objectif de l'aménagement de bourg.

(extrait du 28 octobre 2014)



Ecole de Musique de la CAGV (Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois) :

Dans un courrier reçu de la CAGV, il est exposé que l'enseignement artistique donné à l'école de musique a un coût de 1535 € par élève et par an en moyenne qui sont à la charge de la collectivité. Les élus communautaires ont décidé de ne prendre en charge que 1 000 €/élève, la différence restant à la charge des familles. Pour les élèves résidant hors CAGV, les municipalités sont sollicitées. Pour la commune de Monclar 4 enfants sont concernés.

M. le Maire fait part à l'assemblée que ce sujet est étudié également au niveau de la CC Lot & Tolzac. Le conseil municipal n'est pas favorable dans l'immédiat à une participation à la CAGV et se met en position « d'attente » vu les discussions menées par la CC Lot & Tolzac.

Carrefour CD113/lieu-dit Saint-Eutrope :

M. le Maire fait part à l'assemblée de la pétition remise par Charlie BEAUGEARD qui demande un changement de signalisation, à savoir que le panneau « STOP » sur la route de Saint-Eutrope soit retiré et remplacé par un panneau « Cédez le Passage » sur la CD 113 en direction de Monclar afin de sécuriser ce carrefour par le ralentissement des véhicules devant le « Cédez le Passage ». M. le Maire sollicite M. JUGIE pour qu'il étudie avec les services départementaux si la demande est réalisable ou les solutions pouvant améliorer la sécurité à ce carrefour. M. JUGIE accepte la charge de ce travail. Le conseil municipal se prononcera après le rendu de M. JUGIE.

Travaux Charpente/Zinguerie sur bâtiment communal, Place du 08 Mai 1945 :

M. le Maire explique qu'une partie de la toiture (sur 1.50 m environ de large) du bâtiment communal jouxtant l'immeuble de M. ACOSTA, en très mauvais état, a provoqué l'affaissement de la gouttière qui s'est sectionnée. Les eaux coulent contre le mur de la maison de M. ACOSTA occasionnant de l'humidité à l'intérieur. M. le Maire informe l'assemblée qu'il s'est rendu sur les lieux avec l'Entreprise LEFORT-LISSANDRES et qu'il a engagé les travaux pour faire cesser cette nuisance.

Association des Visiteurs de Malades VMEH :

M. le Maire informe que Mme RABEZ, est venue le rencontrer pour faire connaître l'association humanitaire de proximité dont elle est la responsable pour la section de Villeneuve-sur-Lot. Cette association a pour but de rendre visite aux malades dans les hôpitaux, maisons de retraite et de convalescence... et vise à faire reculer la solitude. Cette association est hélas appelée à rencontrer certains habitants de Monclar, aussi elle sollicite une aide financière. Le conseil municipal reporte sa décision à une séance ultérieure.

(extrait du 04 septembre 2014)



Désignation correspondant défense :

M. le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales et conformément aux articles L5212-6 et suivants du CGCT, il convient de désigner le conseiller qui sera le correspondant défense de la commune de Monclar.

Le conseil municipal, élit à la majorité comme correspondant défense de la commune : **Mme CANDO-HERNANDEZ Magalie.**

Subvention exceptionnelle spectacle de Noël :

M. le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de la Présidente de l'Association des Parents d'Élèves du RPI Monclar/St Etienne de Fougères qui souhaite organiser un spectacle de Noël pour les enfants dont le coût s'élève à 750 €. Elle sollicite une aide financière. La commune accorde une aide financière à l'APE du RPI Monclar/St Etienne de Fougères d'un montant de 250 €.

Cession d'une portion du chemin communal de Peyroux :

M. le Maire explique au conseil municipal que suite à la demande d'aliénation d'une partie du chemin communal de Peyroux cadastré section ZM, n° 21 par M. LEDENTEC sous la précédente municipalité, des mesurages et établissement d'un document d'arpentage ont été réalisés. Ces frais de géomètre s'élèvent à 708 € TTC. M. le Maire sollicite l'assemblée pour connaître son avis sur qui prend ces frais en charge. Après débat et dans la logique de remettre en état les chemins puis de les rétrocéder, il serait malvenu de répercuter les frais à M. LEDENTEC qui acquiert cette portion de chemin alors qu'elle n'a pas subi de réfection.

Le conseil municipal décide que les frais de bornage seront pris en charge par la Commune.

Demande de subvention par l'ADMR de Verteuil-Coulx :

M. le Maire fait part d'une demande de subvention de l'ADMR de Verteuil-Coulx pour 2014. Cette association effectue un service de portage de repas auprès d'une dizaine de Monclarais suivant son rapport d'activités de 2013.

Le conseil municipal décide que cette demande de subvention sera étudiée au moment de la préparation du budget primitif de la commune ; la décision est donc reportée.



Etat Civil

Du 07 juin 2014 au 28 novembre 2014

Naissances

GAY GOMES Louis	23/05/2014
MACCALLI Alessandro, Nicolas	09/06/2014
DAURIDS Noah, Hugo, Louis	15/06/2014
LACHERE Clara	08/08/2014
EL OUAZANI Nassim	29/09/2014
COMPARIN Elya	28/11/2014



Mariages

DOUMONT Lionel, André, Jacky et HANSELIN Lydia, Eugénie	07/06/2014
HAMMIDOU Abdeslam et FAKIR Bouckra	20/09/2014
ADUADI Nabil et JBIRANE Fouzia	20/09/2014



Décès

CERANTOLA Armand	25/08/2014
POIRIER Denise, Lucie, Emilie	23/09/2014
BEAUNAC Chantal, Raymonde, Jacqueline	17/10/2014
CORRADINI épouse MEYNOT Louise, Germaine	18/11/2014
AMBLARD épouse VAZELLE Georgette, Marie-Louise	28/11/2014





Livret d'informations

Le secrétariat de Mairie a répertorié dans un livret toutes les informations utiles aux Monclarais. Vous pourrez y trouver : une présentation des élus, les artisans et commerçants, les services, les associations, les démarches administratives, et les numéros utiles.

S'il manque des informations, n'hésitez pas à le signaler en Mairie.

Ce livret vous est remis avec le bulletin. Il est également disponible en Mairie.



Travaux

Salle de Sieste à l'école

Les employés communaux travaillent depuis plusieurs semaines sur l'agrandissement à l'école. La salle de sieste sera terminée en début d'année 2015.





Nouvelle réforme : TAP et accueil périscolaire à l'école de Monclar.

En collaboration avec l'association et la direction qui gère l'accueil de loisirs du Lot & Tolzac. Cette année, un nouveau rythme de travail a été instauré au sein des écoles, ce qui a permis la mise en place d'activités périscolaires et qui tend vers des perspectives nouvelles au profit de nos enfants.

A Monclar, les TAP se déroulent les lundi, mardi et jeudi, de 15h30 à 16h30 à la sortie des classes. Ils sont encadrés par 3 animatrices diplômées, Yvette, Céline et Alexandra, qui proposent des activités variées aux maternelles de l'école. Les enfants ont le choix entre deux activités « physique » ou « manuelle » selon leurs envies. Le vendredi place aux **TRD (Temps Récréatifs Organisés)**, mis en place à l'aide de la malle pédagogique. Les enfants sont de manière générale contents des activités proposées, qui leurs permettent ainsi de se dépenser en fin de journée, et de s'aérer l'esprit.

Concernant l'accueil périscolaire, il accueille environ une vingtaine d'enfants chaque soir entre 17h et 19h. Durant ce temps encadré par 3 personnes, Yvette, Chama et Alexandra, les jeunes monclarais ont la possibilité de s'adonner à diverses activités manuelles et sportives. De plus, une aide aux devoirs est aussi là pour soutenir les enfants qui en ont le besoin. Les jeunes sont ravis de l'accueil fait durant ce temps périscolaire, certains ont même demandé à leurs parents de pouvoir rester jusqu'à la fin 18h30/19h, afin de profiter pleinement des activités mises en place.

Pour agrémenter les activités proposées durant ces temps périscolaires, la Communauté de Communes du Lot et Tolzac en partenariat avec votre la commune de Monclar a financé 5 malles pédagogiques, chacune ayant une thématique bien définie : **Jeux mobiles, Cirque, Jeux de société et de construction, Jeux traditionnels, et Jeux d'adresse.** Ces malles sont un soutien supplémentaire à la proposition d'activités durant ces temps périscolaires. Chaque malle reste sur une école du territoire durant une période donnée (soit de vacances à vacances), et les enfants peuvent ainsi utiliser le matériel qu'elle contient de manière plus autonome, mais toujours encadré par un personnel compétent.

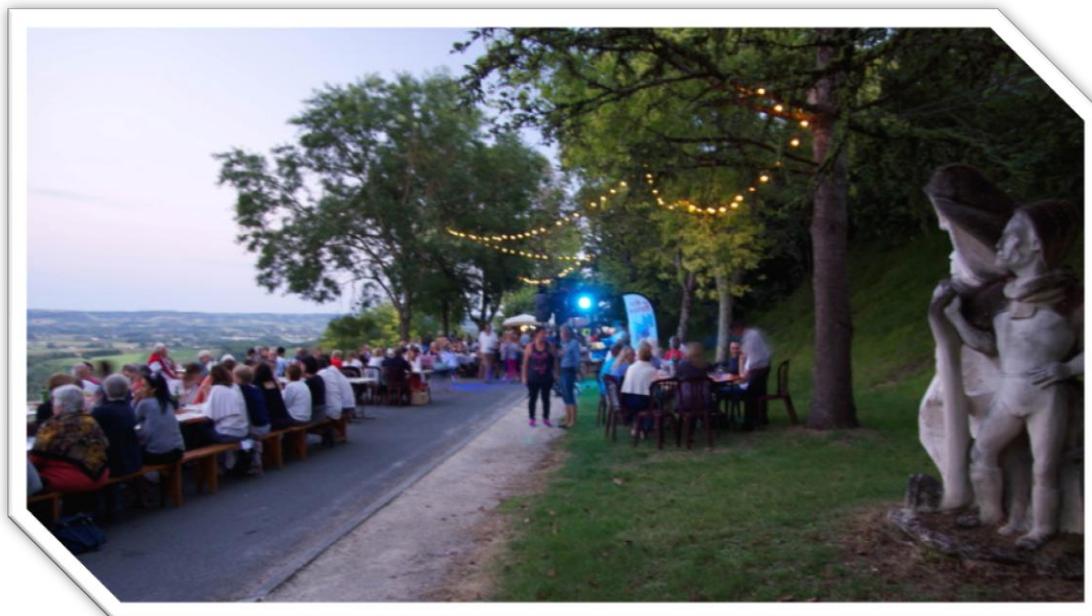
L'accueil périscolaire encadré par ses animatrices Yvette, Céline et Chama, et Alexandra la directrice de l'accueil est une réussite aux regards des enfants qui en redemandent encore...

Pour plus de renseignements sur le périscolaire,
n'hésitez pas à contacter le Centre de Loisirs du Lot et Tolzac :

Site du Magre - 47380 Monclar d'Agenais / Téléphone : 05 53 41 45 24 ou 05 53 49 31 89



Marchés de Producteurs de Pays



La saison 2014 des Marchés de Producteurs de Pays s'est bien passée, la fréquentation a été en forte progression. La nouvelle équipe est déjà en cours de réflexion pour la saison 2015 afin d'adapter notre organisation à l'évolution de la manifestation.





REPRISE DE COMMERCE

L'épicerie l'Alizée a ouvert ses portes depuis le 1^{er} novembre 2014.

Je vous informe que les horaires d'ouverture changent :

Je vous accueille en hiver :



Du Mardi au Samedi

De 7h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00



Le Dimanche

De 7h00 à 12h30

Motivée et à votre écoute, j'attends vos suggestions afin de mieux répondre à vos besoins.

N'hésitez pas à pousser ma porte !

A bientôt !





FROMAGERIE de PARROUTY

Fromage fermier de chèvre



Nous sommes Théodore et Magalie Cano-Hernandez, nous élevons des chèvres laitières sur la ferme familiale.

Depuis avril 2014, nous transformons une partie de notre production de lait en fromages.

Nous proposons des crottins frais, affinés ou aromatisés (échalote, noix, poivre ou ail et fines herbes), des pavés, des bûchettes ou encore des cœurs crémeux.

Vous pouvez venir découvrir nos fromages sur la ferme ou encore sur les marchés.

Vente à la ferme :

Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h

Mercredi et samedi de 10h à 12h30

Vente sur les marchés :

Vendredi matin à Sainte Livrade sur Lot

Samedi matin à La Réole



EARL de PARROUTY

« Parrouty »

47380 Monclar d'Agenais

06.20.28.08.39

fromagesdeparrouthy@orange.fr



Messe de Noël

La messe de la Nativité aura lieu comme chaque année à Monclar le 24 décembre 2014 à 18h30.

Elle sera animée avec la crèche vivante.



Assistante Maternelle

Mme Knecht Sylvie est une nouvelle assistante maternelle sur notre commune.

Coordonnées : « La Blanquette » 47380 Monclar d'Agenais

05.53.49.41.37





BIBLIOTHEQUE DE MONCLAR

«Ne plus lire depuis longtemps,
C'est comme perdre un ami important.»
Proverbe chinois

Horaires d'ouverture

Les horaires ont changé depuis le 1^{er} octobre.

La bibliothèque est ouverte à tous

- Le mercredi de 16h00 à 18h00,
- Le samedi de 10h00 à 12h00.

Elle accueille également les enfants de l'école maternelle une fois par mois pendant le temps scolaire.

Inscription gratuite

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année auprès des bénévoles qui se feront un plaisir de vous accueillir.

Ce que vous trouverez sur place :

✓ de nombreux livres pour petits et grands (certains en larges caractères) provenant de fonds propres, de dons (Et nous remercions sincèrement les donateurs !) et de la Bibliothèque Départementale de Lot et Garonne :

- fictions (romans, albums, bandes dessinées, mangas),
- documentaires,
- fonds locaux,
- magazines.

Si vous ne trouvez pas votre bonheur, il est possible de réserver pour vous des ouvrages à la Bibliothèque Départementale qui nous seront livrés sitôt que possible.

- ✓ une équipe de bénévoles toujours heureuse de vous accueillir :
 - Chantal auprès des élèves des écoles de Saint Etienne de Fougères et de Monclar, ainsi que des résidents du Foyer Bellevue,
 - Catherine, Corinne, Marcelle et Maryvonne les mercredis et samedis.

- ✓ le plaisir de faire des rencontres, de passer un moment ensemble

Prochain passage du bibliobus de la Bibliothèque Départementale : janvier 2015.

Pensez à nous communiquer vos envies de lectures...





Animations sur place

- Des raconte-tapis (chaque mois) aux enfants de l'école de Monclar qui accueille des enfants de maternelle.
- Des mallettes de livres et des expositions autour des sorcières (octobre-décembre), des poules, coqs et poussins (octobre-décembre), du petit Chaperon Rouge (décembre-janvier), de Bou et les 3 ours (janvier-février), de la nuit (mars-avril), des papas (mai-juin), du chocolat (avril-juin).

pour les enfants

RENDEZ-VOUS LECTURE

de 3 ans à 7 ans : de 16h30 à 17h00

de 8 ans à 11 ans : de 17h15 à 17h45

Le 1^{er} mercredi de chaque mois

× **septembre** : Bonne rentrée !

× **1^{er} octobre** : Histoires à faire peur...

× **5 novembre** : Abracadabra !

× **3 décembre** : Que de Chaperons Rouges !

× **7 janvier** : Le temps passe, le temps passe...

× **4 février** : Bas les masques !

× **4 mars** : Enfin le retour des beaux jours !

× **1^{er} avril** : Petits et gros poissons ...

× **6 mai** : Histoires de famille...

× **3 juin** : Bientôt les vacances !



Une sélection de romans policiers dans nos rayons :

Après la guerre, *Hervé Le Corre*

Lauréat du prix du polar européen 2014, Hervé Le Corre nous emporte dans son dernier roman, chronique noire de la fin des années 1950 à Bordeaux, ville natale qui revêt l'envergure d'un personnage central bien loin de sa réputation de Belle endormie

Treize Heures, *Deon Meyer*

Au Cap, le meurtre d'une Américaine suit de près celui du mari d'Alexa Barnard, une ancienne vedette de la chanson. Alors qu'il doit rejoindre dans quelques jours la femme qu'il aime et qui l'a quitté parce qu'il buvait, l'inspecteur Benny Griessel doit résoudre ces deux affaires en moins de treize heures.

Kobra, *Deon Meyer*

Paul Anthony Morris, inventeur d'un logiciel permettant de surveiller les transactions financières, a été enlevé au domaine viticole de Fransshoek, et ses trois gardes tués. Au Cap, les agents de sécurité qui tentaient d'appréhender un voleur, Tyrone Kleinbooi, sont abattus par un mystérieux tireur. Un point commun entre ces deux affaires : des douilles à tête de cobra.

Le détroit du Loup, *Olivier Truc*

À Hammerfest, petite ville de l'extrême nord de la Laponie, au bord de la mer de Barents, le futur Dubai de l'Arctique, tout serait parfait s'il n'y avait pas quelques éleveurs de rennes et la transhumance... Là, autour du détroit du Loup, des drames se nouent. Alors que des rennes traversent le détroit à la nage, un incident coûte la vie à un jeune éleveur. Peu après, le maire de Hammerfest est retrouvé mort près d'un rocher sacré. Et les morts étranges se succèdent.

Glacé, *Bernard Minier*

Au petit matin, les ouvriers d'une centrale hydroélectrique découvrent dans une vallée encaissée des Pyrénées le cadavre d'un cheval sans tête, accroché à la falaise glacée. Le même jour, une jeune psychologue prend son premier poste dans le centre psychiatrique de haute sécurité qui surplombe la vallée. Le commandant Servaz, 40 ans, flic hypocondriaque et intuitif, se voit confier cette enquête, la plus étrange de toute sa carrière.

Le cercle, *Bernard Minier*

Julian Hirtmann, pensionnaire d'un institut psychiatrique qui avait disparu depuis plusieurs mois, semble avoir réapparu. Dans le même temps, des meurtres étranges ont lieu dans les environs de Marsac. Aidé par Espérandieu et Irène Ziegler, Servaz mène une enquête dont il ne sortira pas indemne.

Les violons du diable, *Jules Grasset*

Les voûtes de Saint-Louis-en-l'Île vibrent d'un son ensorcelant... Seule fausse note à cet enchantement, un concert de crimes avec, en ouverture, la dépouille du curé. De drôles de paroissiens fréquentent le quartier. Entre artistes et grand banditisme, le commissaire Mercier, lui, connaît la musique. Sur cette île chargée d'histoire, l'enquête décryptera-t-elle le code intime signé « Cremonensis faciebat... » ?

Pour tout renseignement : Bibliothèque municipale, Place de la mairie, Monclar Tél : 05 53 70 21 27

Email : municipale.bibliotheque7@orange.fr

Au plaisir de vous retrouver bientôt à la bibliothèque !



FOYER DU MONT-CLAIR

Le Projet de Modernisation et de Restructuration du Foyer du Mont-Clair continue.

Après les travaux de programmation du projet, une deuxième étape est engagée depuis l'été 2014.

Le choix de l'équipe d'Architecte qui va assurer l'accompagnement architectural du Projet a été mis en concurrence conformément aux règles des marchés publics.

La première sélection a retenu 3 équipes qui concourent pour un unique choix final courant Janvier 2015.

Parallèlement, des relevés techniques (plans, géomètres, etc.) ont été réalisés début Octobre.

Par ailleurs, le Projet d'Etablissement qui prévoyait une réorganisation sous forme d'unités de vie s'est réalisé en partie par la mise en œuvre de la 1^{ère} Unité de Vie. Son fonctionnement permanent a débuté le 25 Août dernier à la CASA. Cette unité de vie externalisée est inscrite au cœur du village. Elle soutient et garantit le lien privilégié entre les résidents du Foyer du Mont-Clair et les Monclarais.

Elle accueille 12 résidents dans des locaux conviviaux avec chambres simples ou doubles. Ils ont assuré eux-mêmes avec fierté la visite de leurs locaux.



Le 8 Octobre, l'inauguration de la mise en œuvre de la 1^{ère} Unité de Vie La Casa a eu lieu en présence du Président du Conseil d'Administration Mr Stuyk, du Conseiller Général Mr Fougeyrollas membre du Conseil d'Administration, des représentantes des familles, des partenaires, des résidents, des personnels, etc.....

Les résidents ont été très heureux d'accueillir les invités autour d'un moment festif et d'un buffet inaugural de grande qualité réalisée par l'équipe Cuisine de l'établissement.

Le Projet de Restructuration prévoit la construction de deux unités de vie nouvelles supplémentaires et la réhabilitation des anciens locaux pour assurer une 4^{ème} unités de vie dans l'objectif de garantir des conditions d'accueil individualisées et adaptées pour toute la population des personnes handicapées vivant au Foyer du Mont-Clair. A l'issue du projet, le Foyer assurera l'accueil dans 4 unités de vie dont la Casa.

Ce moment chaleureux et festif a été un moment symbolique très important qui signe concrètement le début de la réalisation de la Modernisation de l'Etablissement par et pour les résidents du Foyer du Mont-Clair.



vous accompagner

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au
09 69 39 29 19 (prix d'un appel local)

■ Agri'écoute

Un numéro accessible à tout moment

Le mal-être en milieu agricole est une réalité préoccupante. Pour y faire face, la MSA se mobilise pour accompagner les exploitants et salariés agricoles, ainsi que leur famille, en cas de situation de souffrance ou de détresse.

Un service d'écouter en ligne est à votre disposition. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, il permet de dialoguer anonymement et de façon confidentielle avec des bénévoles formés.

Un service en cas d'urgence

Une situation de mal-être ou de détresse peut être liée à des difficultés professionnelles ou personnelles, un isolement, des problèmes sociaux, familiaux ou de santé ou au stress. Ne restez pas seul face à ces risques, parlez-en.



Pour vous ou un proche

Vous pouvez faire appel au service téléphonique Agri'écoute pour vous-même ou pour quelqu'un de votre entourage familial ou professionnel, relevant de la MSA.

Une démarche engagée

La MSA œuvre depuis plusieurs années pour prévenir le suicide en milieu rural. Elle s'est engagée sur un plan national d'actions afin de mieux connaître la réalité du suicide, ainsi que détecter et accompagner les personnes en difficulté. Des cellules de prévention du suicide ont ainsi été activées dans toutes les MSA, constituées de médecins du travail, psychologues, conseillers en prévention, animateurs de la vie mutualiste et travailleurs sociaux. Avec vous, ils recherchent des solutions pour vous aider à surmonter vos difficultés.

Agri'écoute

09 69 39 29 19

SOS Amitié SOS SUICIDE PHÉNIX impes www.msa.fr

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au
09 69 39 29 19
(prix d'un appel local)

Anonyme et accessible à tout moment.
Agri'écoute est un service d'écoute et d'aide psychologique proposé par la MSA à ses adhérents.



Du côté des associations ...

ASSOCIATION DES RETRAITÉS AGRICOLE DU LOT ET GARONNE **Canton de Monclar**

Comme prévu, l'Assemblée Générale Cantonale de Monclar a eu lieu le 23 mai 2014 à Tombeboeuf.

Etaient présents : M Fougeyrollas Conseiller Général ; Mme Faure Présidente M.S.A. Mme Rousset Présidente Nationale Féminine, en remplacement de Mme Défour en réunion à Paris ; M Soulage Président départemental et Mme Guillou secrétaire ; Mrs les Maires de Fongrave , Tourtres , St Etienne de Fougères , St Pierre de Caubel.

Etaient représentés Mrs les Maires de : Monclar, Montastruc et Pinel Excusés : Tombeboeuf et Villebramar.

Nous étions environ 50 personnes ; ce fut une réunion très agréable avec une très bonne participation des adhérents.

C'est dans nos réunions cantonales que nous avons un contact direct avec les responsables.

Un repas très convivial a clos la réunion.

Puis au mois de juin, un deuxième brin de parité nous a apporté quelques Euros sur nos retraites ; mais la parité n'y est pas ; aussi nous devons rester vigilants et combattifs.

Le 20 juin 2014, 7 personnes du canton sont allées à l'Assemblée Générale de l'A.N.R.A.F, à Mauzé-Thouarsais dans le département des Deux-Sèvres avec la participation de M le Sous-Préfet, M le Député et M le Maire de Mauzé qui ont du nous quitter pour une autre réunion ; mais sont restés avec nous les principaux ; Mme Elodie Lematte et M Eric Tison, Conseillers auprès du Ministre de l'Agriculture.

Ils reconnaissent, tous deux, que cette augmentation, arrivée en juin, est modique, mais qu'il faut persister. Ils seront à nos côtés pour que les retraités agricoles soient mieux compris, mieux acceptés.

Le seuil de pauvreté étant à 964 €, nos revendications sont toujours à 85% du SMIC.

Une proposition de financement est proposée à tous les PARLEMENTAIRES SANS AUGMENTER LES COTISATIONS DES EXPLOITANTS AGRICOLES.

Les thés dansant du 18 mai et du 28 septembre, comme toujours se sont déroulés dans une très bonne ambiance.

Voilà 2015 à l'horizon, les membres du bureau de l'ADRA cantonale, profitent de ce message, pour vous apporter tous leurs meilleurs vœux de bonnes fêtes de fin d'année, de bonne et heureuse année et surtout de très bonne santé.

La Présidente
C Derrien



ECHOS DE LA SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

L'année de chasse 2014-2015 a débuté par son Assemblée Générale qui s'est tenue le 08 juin 2014 à la salle Billou en présence de Mme MARRAULD Nathalie représentant la municipalité.

M. BORTOLINI Georges dressa le bilan moral de la saison écoulée qui s'avère excellent, félicitant à l'occasion les chasseurs des communes de Ste Livrade, Le Temple sur Lot, Dolmayrac, Coulx et Fongrave qui nous ont épaulés pour effectuer les battues afin d'être en nombre suffisant et accomplir notre plan de chasse s'élevant à 25 colliers de chevreuils, répartis à tous les propriétaires ayant signés leurs terres à la société.

Pour la saison écoulée, ont été lâchés : 60 perdreaux, 90 faisans, 2 trios de lièvre reproducteurs et 12 faisans de reproduction.

La jachère à gibier sera reconduite la saison prochaine, puisqu'on a pu observer aux alentours, avec satisfaction, au moins 2 couvées issues de reproducteurs. Ce qui met en valeur les efforts consentis pour éliminer les prédateurs : 25 renards, 11 blaireaux, 95 pies et 103 corbeaux.

M. KNECHT Jean-Claude exposa le bilan financier qui s'avère tout à fait satisfaisant laisse apparaître un excédent de 1 337,41 € permettant d'ouvrir la prochaine saison sur des bases tout à fait saines.

Le renouvellement du conseil d'administration se fera sans trop de modification, il se compose comme suit :

- Président : BORTOLINI Georges
- Vice-Président : Didier BIASI
- Secrétaire : BORTOLINI Chantal
- Trésorière : PAQUERON Armelle
- Membres : KNECHT Jean-Claude, RENOUX Damien, ZAVAN Jean, DIBOIS Jacky.

L'ouverture 2014-2015 a fort bien débuté, de nombreux lièvres ont été observés, et apparemment les compagnies de perdreaux se font remarquer mais se défendent très bien. 11 chevreuils ont déjà été prélevés et distribués aux propriétaires.

Le repas avec les propriétaires est prévu pour le 22 mars 2015 à midi.

La société est toujours en attente d'un local pour ses réunions et ses rendez-vous de battues. Après cinq ans, nous formulons des vœux pour que ce problème se résolve rapidement.

Le bureau souhaite à tous ses adhérents et amis, une très bonne saison de chasse.

L'administrateur
Jean-Claude KNECH



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI MONCLAR/SAINT-ÉTIENNE DE FOUGERES

Bonjour à toutes et tous,

Les premières vacances scolaires sont passées et les prochaines manifestations de l'APE vont commencer. Tout d'abord une réunion a eu lieu et voici le bureau pour l'année 2014/2015.

Présidente : Frédérique ROBERT
Trésorière : Solange NAMBLARD
Vice-trésorière : Christelle REYDY
Secrétaire : Jennifer TRAVER

Ce qui ressort aussi fortement de cette réunion, c'est que nous avons besoin de mobiliser de nouveaux parents pour venir préparer tous les moments et renforcer l'équipe peu nombreuse. L'association participe pleinement au bien-être de l'école en proposant des ateliers de créations aux enfants et aux adultes, un spectacle de Noël, une kermesse qui ravi toujours les enfants qui terminent leur année scolaire sur une note joyeuse (que de bons souvenirs). C'est aussi une aide financière en organisant un loto dont les bénéfices serviront à l'école pour financer des projets, acheter du matériel ...

Ne laissons pas ces moments disparaître
et tout parent est bien venu pour donner un peu de son temps.

La kermesse du 21 juin 2014 à la salle des fêtes de Monclar qui clôturait l'année 2013/2014 s'est très bien déroulée avec un temps magnifique.



Le repas du soir avec de nombreux parents fut un moment très convivial.

Merci aux parents, aux enseignants, aux Mairies et à tous ceux qui participent à la concrétisation de ces projets.

Voici les dates à retenir pour l'année 2014/2015 :

- le 29 novembre 2014 -> atelier de créations de sujets de Noël pour les enfants
- les 13 et 14 décembre 2014 -> ateliers de compositions florales pour les adultes
- le 16 décembre 2014 -> spectacle de Noël
- le 21 mars 2015 -> LOTO
- le 13 juin 2015 -> Kermesse

A Bientôt
Frédérique, Présidente.



CLIN D'ŒIL

12 rue du 11 novembre

47380 MONCLAR D'AGENAIS

Les membres de l'association CLIN D'ŒIL se doit de vous informer d'ores et déjà de la cessation de son activité au 31.12.2014.

Un grand MERCI pour toutes ces années de collaboration pendant lesquelles vous nous avez toujours soutenus.

Grâce à la municipalité, à vous tous Mesdames et Messieurs, nous avons pu réaliser de nombreux projets dans le seul but d'améliorer le confort et le quotidien des résidents.

Nous préparons les fêtes de fin d'années, nous comptons bien vous revoir une fois de plus ; à cette occasion, nous vous ferons bénéficier d'une remise exceptionnelle sur tous nos articles, nous vous le devons bien.

Encore un très grand MERCI et à très bientôt.

La Présidente,
Madeleine ROVATI



Association pour le don du sang bénévole du livradais

Je donne mon sang, je sauve des personnes qui en ont besoin. Demain ce sera peut-être une personne de ma famille.

Aujourd'hui, il n'existe aucun produit capable de substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable.

Conditions pour donner : Avoir entre 18 et 70 ans révolus. Peser au moins 50 kg. Etre en bonne santé. Avoir une bonne hygiène de vie.



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DU LIVRADAIS

Collecte de sang 2015

Sainte Livrade sur Lot Salle polyvalente Charles de Cacquerry

Jours	Dates	Horaires
Mardi	20 janvier	8h00-12h30
Mardi	24 mars	8h00-12h30
Mardi	26 mai	15h30-19h00
Mardi	21 juillet	15h30-19h00
Mardi	15 septembre	15h30-19h00
Mardi	10 novembre	8h00-12h30

Sauvons des vies !

EFS site d'Agen : 05 53 77 03 40

Président Michel DAYNES « Lacoste » 47110 Sainte Livrade sur Lot 05 53 01 20 88



Agrément: SAP/300882024 Délivré le 14/10/2012 Par la DIRECCTE du Lot et Garonne
UNA autorisée pour les services personnes âgées et handicapées depuis le 11 mars 2008



Bonjour à tous,

Une bonne nouvelle, l'association était excédentaire au 31/12/2013.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'ASSAD de Monclar est devenue UNA Monclar avec l'accord du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. De même que la Fassad 47 est devenue UNA 47 rattachée à UNA France. Ceci a été fait pour rentrer dans plus de professionnalisation et de modernisation. UNA France est une très grande association d'aide à domicile.

De ce fait, les bénéficiaires ont connu le changement de logiciel. Cela a été difficile au début mais nous arrivons à la fin de l'année et nous pouvons souhaiter que nous soyons à jour au 31/12/2014.

Nous continuons à assurer le maintien à domicile avec :

Aide au lever	Aide au ménage
Aide à la toilette	Repassage
Préparation des repas	Courses
Aide à la prise des repas	petit bricolage
Promenade	Jardinage
Garde.	

Nous avons aussi un autre but : nous adresser à d'autres publics (autistes, handicapés, gardes d'enfants, aménagements des rythmes scolaires).

Nous étudions actuellement la possibilité d'effectuer un portage de repas à domicile à compter de janvier 2015.

Par ailleurs nous avons signé une convention avec une télé-assistance dont les conditions vous seront précisées par le service où se trouve toujours Sysi NADOUÏ au planning et Eric CLAVIER à la comptabilité. Est venue s'ajouter Christel DIARD à temps partiel à l'accueil, au secrétariat et à l'aide à la comptabilité.

Un très bon accueil vous y est réservé.

Pour de plus amples renseignements, nous sommes à votre entière disposition au 05.53.41.84.81 ou una.monclar@orange.fr.

En attendant de vous rencontrer, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2015 et essentiellement une bonne santé.

La Présidente,
J.COSSERANT

UNA MONCLAR

Siège social : 20, place de la Mairie – 47 380 MONCLAR D'AGENAIS
Tél. : 05 53 41 84 81 • Fax : 05 53 41 84 81 • Mail : una.monclar@orange.fr
N° Siret : 300088202400023



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.



TENNIS REJOIGNEZ UN CLUB DYNAMIQUE !

2014, la saison du renouveau

Avec le redémarrage de l'école de tennis, en septembre 2013, le club a connu un élan de jeunesse. Les effectifs ont augmenté de manière sensible pour atteindre 56 adhérents. En s'attachant les services de Michel Zancan, assistant moniteur diplômé, le club a réussi à fidéliser une bonne partie de ses nouveaux adhérents qui, il faut l'espérer constitueront les forces vives du club dans les années à venir.



2014, la continuité et la consécration

Le club a engagé des équipes dans les diverses compétitions départementales et régionales. Une équipe sénior s'est élevée au rang des meilleurs en devenant championne de Lot et Garonne de sa Catégorie, tandis que l'équipe première de Coupe de Guyenne a terminée première de sa poule et a acquis le droit de monter dans la série supérieure.

2015, le TC Monts et Vallée retrouve son rang

L'école de tennis monte en puissance. L'offre est doublée puisqu'en plus des cours du mercredi, il est possible de suivre des cours le samedi matin. Les jeunes répondent présents puisque l'effectif est en passe d'atteindre son maximum de 40. Il subsiste encore quelques places notamment pour les 11/15 ans.

Le club a décidé d'organiser deux tournois pour les jeunes car des enfants de l'école de tennis sont déjà performants pour disputer des parties officielles. Le premier a eu lieu le 12 octobre. Six enfants de huit ans se sont retrouvés pour disputer un tournoi où l'on a pu voir de belles potentialités. Un jeune du club, Nathan Jugie, a participé et n'a pas démerité même si la victoire est allée à un joueur du Passage qui a déjà tout d'un grand.

Les autres activités du club seront toujours de mise avec notamment le tournoi interne et les entraînements des joueurs des équipes. Quatre équipes seront engagées, "+55ans" en championnat régional et "sénior" en départemental, et deux équipes masculines en Coupe de Guyenne au printemps.

Les dirigeants espèrent que toute cette activité permettra au club de retrouver la dynamique qui faisait de lui, il y a peu de temps, l'un des clubs les plus actifs du département.

Le club se réjouit des bonnes relations avec les nouvelles municipalités des trois communes dont il est issu et espère que les négociations en cours iront à leur terme concernant la dotation d'un équipement couvert dont il manque cruellement.



Contacts club : tcmetv47@orange.fr - Joël Roche, président : 05 53 84 93 98



GENERATIONS MOUVEMENT – MONCLAR 2000

Après une arrière saison dont nous pu apprécier la douceur automnale, un rappel des manifestations et rencontres avec nos adhérents s'impose.

Outre les activités régulières : Petit Loto - Belotes inter - clubs mensuelles - Entretien physique et Pédicure à notre Siège, l'ancienne Ecole à Monclar et Grands lotos à la Salle du Magre, les manifestations suivantes ont complétées ce programme.

15 Mars : Confection de crêpes remises aux enfants lors du Carnaval de Monclar.

20 Mars : Journée Loto à la Salle Damira avec repas.

28 Mai : Promenade sur la voie verte de Casseneuil - Repas pris au Restaurant " Les Marronniers " de Casseneuil. Après midi promenade sur le " KEVIN " Bateau Solaire.

30 Mai : Participation au loto de la Fête Votive de Monclar Organisé par le Comité des Fêtes.

4 Juin : Journée bien être aux termes de Casteljaloux - Repas et promenade autour du lac terminèrent cette journée qui fut sans aucun doute très appréciée - A renouveler.

22 au 28 Juin : Voyage de 8 jours en Bretagne (Cotes d'Armor) organisé en partenariat avec URA (Ainés Ruraux d'Aquitaine) et l'ANCV.



14 Juillet : Repas estival dans la cour de l'ancienne Ecole - Très apprécié par nos adhérents il se déroula dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Fin Juillet et Aout : Confection de 1600 crêpes pour les Nuits de Monclar organisé par les Nouveaux BALADINS et participation aux Marchés de Producteurs (vente de café et d'eau).

13 Septembre : Concours de Pétanque avec le soutien de la Boule Monclaraise.

16 Septembre : Journée Belote à la Salle Damira avec repas.



4 Octobre : Repas de l'Amitié avec la célébration des Noces de Diamant de Mr et Mme MAHE de Monclar et de 3 Anniversaires de 90 ans.



Le 9 Novembre : Sortie Repas Spectacle à SAINT SARDOS organisé par LOU BLAGAYRES.

N'oublions pas également nos participations aux Lotos de la Boule Monclaraise et du Comité des Fêtes.

Manifestations prévues pour la fin de l'année

Le 18 Décembre : Assemblée Générale à 14 H 30 - Salle du Magre.

Le 21 Décembre : Sortie au Palais des Congrès d'Agen - Cirque de Moscou sur glace.

LOTO SANS PIOCHE

Samedi 13 décembre 2014 à 14 h 30

Conclusion de la Présidente D. MARTIN 'Tél 05.53.40.19.92

Comme toute Association, un besoin de bénévoles se fait ressentir et ceci afin que notre Club puisse perdurer dans le temps et que nos projets pour l'Année 2015 puissent voir le jour.

Nous adressons nos remerciements à l'ensemble du personnel municipal ainsi qu'à Mr STUYK, Maire de Monclar qui répondent dans la mesure du possible à nos demandes.

Remerciements également à tous les bénévoles du C.A. qui m'entourent.

N'hésitez pas à venir pousser notre porte vous y serez bien accueillis.

Tous nos vœux pour l'année nouvelle et surtout une bonne santé.

Cordialement
La Présidente
D. MARTIN



ANCIENS COMBATTANTS A.C.P. G - C.A.T.M.

T.O.E VEUVES DU CANTON DE MONCLAR

Le bureau et tous les membres de la section A.C.P. G – C.A.T.M. T.O.E veuves remercient les autorités locales, civiles et militaires, ainsi que toutes les associations d'anciens combattants d'être présents aux cérémonies officielles, aux monuments aux morts, à savoir le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre.

Les membres des associations sont très sensibles à l'hommage de mémoire rendu aux Morts par les enfants des écoles avec la lecture du manifeste sous la direction de leur professeur.

L'année 2014 a été riche en cérémonies et commémorations :

- **Le 11 juin à Casseneuil** : rassemblement national des anciens combattants d'Algérie du 4^{ème} bataillon des chasseurs à pieds. Participation importante : 400 personnes, 17 porte-drapeaux dont le fanion du régiment.

- **Le 15 juin à Ste Livrade** : Inauguration au CAFI (Centre d'Accueil des Français d'Indochine) de la stèle en mémoire des Morts de la guerre d'Indochine avec 28 porte-drapeaux.

- **Le 16 septembre**, l'association départementale en partenariat avec les sections, met à l'honneur leurs porte-drapeaux. Rassemblement des porte-drapeaux et accueil à la mairie d'AGEN salle des illustres, par Monsieur le Maire Jean DIONISDU SEJOUR, défilé de la Mairie de la place Armand Fallières, en tête la fanfare d'Agen suivie des porte-drapeaux et des autorités civiles et militaires.

Cérémonie au monument aux morts avec discours des autorités, plus particulièrement en cette année du centenaire du début de la grande guerre 14-18.

A la demande de Monsieur le Préfet, Denis CONUS, s'en suivent la photo souvenir, puis le verre de l'amitié à la salle d'honneur avec les remerciements cordiaux.



Sur le perron de la Préfecture d'Agen



Salle des illustres à la Mairie

L'année dernière, le 13 juillet à Dolmayrac, nous rendions hommage à Dominique DAUIS Mort en service commandé en Algérie n'étant pas considéré par l'Etat comme un des soldats tué au cours de la guerre d'Algérie.

Après une longue attente suite à une décision ministérielle cela est un juste retour des choses pour sa famille et ses proches qui ce sont battus pour que le Ministre autorise que son nom soit inscrit sur la liste de ses camarades de combats.

Ils pourront vraiment faire leur deuil en toute dignité.

Merci aux adhérents qui se dévouent pour leurs camarades malades, visites pour leur donner courage et dignité.

Les anciens combattants, les OPEX qui voudraient nous rejoindre sont les bienvenus.



CLUB DE MODÉLISME MONCLARAIS

Ce club de passionnés, vous accueillera avec vos petits bolides sur un « super » circuit tout-terrain, adapté aux débutants comme aux confirmés.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au
06.51.31.47.44.**

Nous vous attendons nombreux !





Judo Club Monclar

Le **Judo Club Monclar** augmente encore son nombre de licenciés à 30 judokas cette année, 11 éveils judo / 11 pré-poussins / 3 poussins / 5 benjamins



Sous l'impulsion de notre Présidente Nathalie Marraud, de notre entraîneur Michaël Teixeira et de l'ensemble des parents, nous avons organisé, le 26 Octobre, pour la première fois, un tournoi interclubs appelant les jeunes judokas du département ; 162 jeunes judokas appartenant à 17 clubs différents ont répondu présent.

Le tournoi s'est déroulé dans une bonne ambiance et convivialité et tous les participants ont été récompensés par des coupes et médailles. Le soleil étant, lui aussi, de la partie, les repas sur l'herbe furent nombreux.

Nous tenons à remercier la Mairie de Monclar ainsi que tous nos sponsors, notamment les Ets Delpech pour le prêt de tout le matériel de restauration. Et surtout, nous remercions chaleureusement tous les parents de nos jeunes licenciés qui se sont donné sans compter pour que ce tournoi soit une réelle réussite. Sans eux rien n'aurait pu se faire.

Encore bravo à tous les jeunes judokas que nous espérons revoir à la deuxième édition...





Comité des Fêtes

Depuis son assemblée générale du 12 Septembre dernier, le comité des fêtes a une équipe en grande partie renouvelée. En effet, si certains membres ont souhaité se retirer pour des raisons familiales ou professionnelles après plusieurs années de participation, d'autres poursuivent leur engagement pour accueillir les nouveaux membres et leur permettre de reprendre progressivement les rênes du comité. Un nouveau bureau a ainsi été constitué :

- Isabelle Candalot, présidente,
- Michel Chrétien, vice-président,
- Catherine Chrétien, trésorière,
- Martine Catherine, secrétaire,

épaulés par les membres actifs : Philippe Bousquet, Francis Cagnati, Maryvonne Decourty, Lionel Doumont et Jérôme Guillou.



La nouvelle équipe du comité, de gauche à droite: Lionel Doumont, Francis Cagnati, Catherine Chrétien, Martine Catherine, Maryvonne Decourty et Jérôme Guillou.

Le premier défi de ce nouveau comité a été son grand week-end loto sans pioche des 22 et 23 Novembre. Comme à leur habitude, Danièle et Christian Martin ont soutenu le comité par leur très forte implication. Caissettes de viande, canards avec foie et carton sec de 100€ le samedi, 1200€ de bons d'achat et un carton sec de 200€ le dimanche, de nombreux beaux lots à la bourriche... le comité peut se réjouir du succès remporté par ce premier rendez-vous auquel les gens ont répondu nombreux pour jouer et partager ce moment de convivialité.



Danièle Martin a répondu présente cette fois encore pour prêter main forte au comité

Des participants très concentrés



Le comité des fêtes



Le festival de Monclar représente un moment important de l'activité artistique des Baladins mais aussi et surtout un temps fort d'animation pour l'ensemble des habitants de la commune.

L'objectif d'une prestation de qualité a, une nouvelle fois, été atteint lors de cette 6^{ème} édition des Nuits de Monclar, grâce à la participation fructueuse, enrichissante, des membres des associations locales, des bénévoles, des résidents du foyer Montclair et des professionnels qui ont œuvré ensemble à la réussite de cet événement culturel, connu et reconnu dans la région et bien au-delà.

L'association des Baladins et son directeur artistique Roger Louret, souhaitent transmettre un grand merci à tous les Monclarais et à toutes les personnes dont l'activité, la disponibilité, la motivation, l'engagement ont permis la réalisation d'un festival populaire, festif qui a rassemblé un nombre conséquent de spectateurs contents, satisfaits et enthousiastes par l'ensemble des prestations proposées.

Mais les Baladins, c'est aussi toute l'année et pour que le théâtre Huguette Pommier puisse entamer sa 42^{ème} saison l'association a besoin d'étoffer son équipe de bénévoles. C'est pourquoi un nouvel appel au bénévolat est lancé pour que cette aventure humaine, exceptionnelle, unique puisse perdurer avec cette volonté constante de défendre, de maintenir et de développer la culture en milieu rural.

C'est d'ailleurs déjà chose commencée ! Depuis le début du mois d'octobre, nous recevons le comédien astaffortais Jean-Pierre Dupin qui rencontre un vif succès avec son spectacle « Les Ruraux parlent aux z'Urbains ». Par la suite, début décembre nous aurons le plaisir de débiter cette période de fêtes de fin d'année avec un nouveau spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.... Mais chut ! C'est encore un secret !

Infos pratiques : Nous sommes à votre disposition pour toute demande de renseignement ou de réservation, au théâtre Huguette pommier (2^{ème} étage) les mardis et jeudis de 12h30 à 16h30 et les mercredis, vendredis et samedis de 15h à 19h. Téléphone : 05.53.01.05.58 Mail : lesbaladinsenagenais@yahoo.fr

Dernière minute !! Depuis la rédaction de cet article, la propriétaire du théâtre Huguette Pommier n'a pas souhaité renouveler le bail qui la liait à l'association. Les Baladins ont donc dû « ranger leurs tréteaux ». L'aventure n'est pas terminée pour autant. Nous étudions, à l'heure actuelle, différentes propositions afin que la compagnie puisse continuer à vous offrir des spectacles, comme elle le fait depuis plus de 40 ans. Les Baladins et Roger Louret tiennent à remercier vivement toutes les personnes qui leur ont apporté leur soutien et vous le garantissent.

« Le spectacle continu... »



ASSOCIATION DES AMIS DE PRELATS

Les gros travaux d'aménagement et de réparation étant terminés, les membres de l'association se réunissent régulièrement afin de nettoyer ou fleurir la chapelle de Prélats.

En cette année 2014, trois messes ont été dites le 10 mai, le 20 juillet et le 21 septembre. Nous en sommes ravis parce que cela prouve que la chapelle est entrée définitivement dans les activités paroissiales.

Pour 2015, la première messe prévue, qui sera la messe souvenir annuelle, aura lieu le samedi 9 mai. Elle sera suivie du verre de l'amitié et pour ceux qui le désirent d'un repas au restaurant. Les précisions concernant cette journée seront affichées à Monclar et à la porte de la chapelle en temps voulu. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues, membres de l'association ou pas.

Deux autres messes sont prévues dans le courant de l'année.

Lorsqu'une cérémonie (baptême, mariage, sépulture...) doit avoir lieu, la Présidente Madame Jouaux (0553849069) ou madame Gary Annie (0553013079) doivent être averties afin de préparer les lieux. Les Amis de Prélats remercient les généreux donateurs, les membres de l'association toujours fidèles au poste, la municipalité de Monclar et les employés communaux qui nous aident à entretenir le cimetière.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous,

La Présidente, M.P. Jouaux



Un brin d'humour



C'est un gars qui est chez le coiffeur et à qui le coiffeur demande quelle coupe il désire.
Le gars répond :

- " Je voudrais : Rasé sur le côté gauche, la banane mais juste à droite et de travers, la brosse sur le dessus mais avec un trou au milieu, la nuque dégarnie mais avec quelques touffes par ci par là.

Le coiffeur lui répond que ce n'est pas possible car ce n'est pas une coupe.
Le gars répond :

- Ah ouais, pourtant c'est ce que tu m'as fait la dernière fois ..



Ce matin j'étais sur l'autoroute en route pour le bureau. J'ai regardé à gauche et il y avait une femme dans une BMW toute neuve. Elle roulait à 130km/heure et elle se regardait dans le rétroviseur pendant qu'elle appliquait son mascara. J'ai détourné le regard quelques secondes et tout à coup, elle était à moitié sur ma voie, toujours en train de se maquiller ! Cela m'a fait tellement peur que j'en ai laissé tomber mon rasoir électrique, qui a fait tomber le peigne que j'avais dans l'autre main.

Dans toute cette confusion, j'ai essayé de redresser le volant avec mes genoux, mais mon téléphone cellulaire est tombé dans le café que je tenais justement entre mes genoux; le café chaud s'est répandu et m'a brûlé les bijoux de famille, mon téléphone est fichu, et j'ai perdu la communication pendant un appel important.

J'ai failli avoir un accident à cause de cette idiote !

*La municipalité de Monclar d'Agenais
vous souhaite de*

BONNES FETES



et vous convie aux



VOEUX 2015

*le dimanche 11 janvier 2015
à 11h sous la Halle de la Mairie.*

A cette occasion, vous sera offert

un apéritif.



Nous pourrons ensemble fêter les rois.